

Cadre de travail en traumatisme auprès des peuples autochtones

Le 9 novembre 2018

Établissement du contexte – Statistiques de 2016

- En 2016, on comptait 1 673 785 Autochtones au Canada, soit 4,9 % de la population totale.
- Plus de 70 langues autochtones étaient parlées.
- On comptait plus de 600 communautés des Premières Nations au Canada.
- 51,8 % de la population autochtone totale vivait dans des régions métropolitaines.
- Un tiers de la population des Premières Nations (29,2 %) était âgée de 14 ans ou moins. Dans le cas des Métis, 22,3 % de la population était âgée de 14 ans ou moins. Chez les Inuits, le tiers (33,0 %) de la population était âgée de 14 ans ou moins.

Établissement du contexte – Statistiques de 2016

- Environ un tiers (34,0 %) des enfants autochtones âgés de 0 à 4 ans vivaient avec un parent seul.
- Les enfants des Premières Nations âgés de 0 à 4 ans (38,9 %) étaient les plus susceptibles de vivre avec un parent seul, suivis des enfants métis (25,5 %) et des enfants inuits (26,5 %).
- De nombreux enfants vivant avec un parent seul vivaient aussi avec au moins un grand-parent.
- La majorité des enfants et des jeunes autochtones vivaient au sein d'un système familial complexe.

Problèmes cruciaux touchant les enfants et les jeunes autochtones

- Réflexion concernant les déterminants sociaux de la santé : pauvreté, emploi, conditions de travail, éducation et littératie, statut social, réseaux de soutien social, logement, milieu physique, lieu géographique, accès aux services de santé, sécurité alimentaire, développement des jeunes enfants, sexe, culture et langue.

Visions du monde en conflit – Colonisation et violence (latérale, interne, externe)

Traditionnelle	Technologique
Communauté	Individu
Partage	Droits de propriété
Coopération	Compétition
Ce qui est sacré est partout	Ce qui est sacré est institutionnalisé
Silence	Conversation
L'humour est signe de confiance	L'humour a sa place
Contact visuel non nécessaire	Contact visuel supposé
Vieillesse	honnête
	Jeunesse

D'après « De l'autre côté de la porte », publié en 2014

- Points à prendre en considération au cours du dialogue avec des enfants et des jeunes autochtones et leurs familles :

Langue

- Le français peut ne pas être la langue la mieux parlée. Si vous connaissez quelques salutations de base ou qu'un expert linguistique peut vous accompagner, le dialogue semblera moins menaçant. [SEP]
- Pensez aux niveaux de compréhension de lecture et à l'utilisation des acronymes lorsque vous donnez de l'information, des conditions ou des directives par écrit.

D'après « De l'autre côté de la porte », publié en 2014

Questions

- Structurez les questions de façon à mettre l'accent sur l'histoire, la culture et les antécédents de l'enfant, du jeune ou de la famille.
- Reconnaissez que l'enfant, le jeune et la famille sont des experts en ce qui concerne leur propre vie.
- Si les réponses ne sont pas claires, posez des questions plus précises.
- Soyez prêt à répondre aux questions que la famille pourrait vous poser.

D'après « De l'autre côté de la porte », publié en 2014

Histoire

- Tenez compte du fait que les enfants, les jeunes et les familles n'ont pas toujours eu de bonnes relations avec les organismes externes et peuvent avoir besoin de soutien pour travailler efficacement avec vous.
- Mettez la famille en rapport avec les services autochtones pertinents ou faites appel aux services d'un défenseur des droits des Autochtones.

Plans de prise en charge

- Le principe de Jordan veut que dans les cas où un service gouvernemental est offert à tous les autres enfants, mais qu'un conflit de compétence surgit entre le Canada et une province ou un territoire, ou encore entre différents ministères, concernant les services fournis à l'enfant d'une Première Nation, le premier ministère contacté soit celui qui paie pour les services et peut demander un remboursement à l'autre ministère ou gouvernement, une fois que l'enfant a reçu lesdits services. Ce principe de l'enfant d'abord a pour but d'empêcher que des enfants des Premières Nations se voient refuser des services publics essentiels ou qu'ils tardent à les recevoir. Le 12 décembre 2007, la Chambre des communes a appuyé à l'unanimité une motion portant que le gouvernement devrait immédiatement adopter le principe de l'enfant d'abord, d'après le principe de Jordan, afin de résoudre les conflits de compétence en matière de services aux enfants des Premières Nations.

D'après « De l'autre côté de la porte »

- Communauté, ascendance et affiliation
 - L'enfant/le jeune autochtone a toujours une affiliation tribale et une communauté qui devraient être clairement énoncées. Pour un enfant indien non inscrit ou métis, la communauté d'origine peut être un village ou même une grande ville.
- Évaluation des liens culturels actuels de l'enfant ou du jeune, et de leur importance
 - Comment l'enfant ou le jeune s'identifie-t-il, et la description de son identité correspond-elle à ce qui se trouve dans le dossier? En cas de divergence marquée à ce sujet, les fournisseurs de soins devront aider l'enfant à y voir clair, à défaut de quoi de graves problèmes peuvent survenir plus tard. Si l'enfant connaît son identité et a simplement besoin d'une occasion de l'exprimer, un plan culturel peut être mis en application.

D'après « De l'autre côté de la porte »

- Identification des activités particulières associées au plan culturel
 - Les activités devraient être axées sur l'établissement d'une identité et de relations, d'un lien communautaire ou d'une solution de remplacement. Les activités gagnent à être associées à un partenariat avec le secteur autochtone, la communauté de l'enfant ou un centre d'amitié de la localité.

D'après « A child becomes strong »

LA BELLE VIE (DE LA NAISSANCE JUSQU'À SEPT ANS)

- Après la naissance, les sept premières années d'existence sont ce qu'on appelle la belle vie. Pendant ces sept années, des aînés, des grands-mères et des grands-pères sont habituellement présents et aident les parents à subvenir à tous les besoins de l'enfant. Cette période est une étape très importante dans le développement de l'enfant.

D'après « A child becomes strong »

VIE RAPIDE (DE 7 À 14 ANS)

- La « vie rapide » est la période située entre 7 et 14 ans qui marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. Au cours de ces années de vie rapide, l'enfant passe par différentes étapes de maladresse (changements physiques rapides qui influent sur toutes les autres facettes de la vie). Ces changements peuvent poser des difficultés au point de vue de l'estime de soi. Cette étape de la vie exige beaucoup de soutien pour que la personne acquière une bonne conscience de soi. Vers la fin de la période de vie rapide, les enfants deviennent de jeunes adultes. C'est également à ce stade qu'ils se détachent des adultes et sont attirés par leurs pairs.

D'après « A child becomes strong »

AVENTURE/QUESTIONNEMENT (DE 15 À 21 ANS)

- Viennent ensuite les années d'aventure/de questionnement, entre 15 et 21 ans. À cette étape, les jeunes commencent à poser des questions et à contester les idées reçues. C'est aussi ce que l'on appelle les années de vagabondage. Au cours de leurs voyages, les jeunes commencent à se trouver des modèles et acquièrent de nouvelles expériences. Ils se posent des questions sur le sens de leur vie. C'est une période pendant laquelle ils cherchent à connaître leurs limites et découvrent les conséquences des comportements et des choix qui forment leur caractère.

Guérison, spiritualité et résolution fondée sur la culture (p. ex., cercles de la parole, conférences familiales, lieux sûrs)

Aspect spirituel

- Inclusion des Aînés, des sénateurs métis et des passeurs culturels autochtones dans le processus et les séances
- Rencontres et visites (réelles et virtuelles) à des endroits importants pour la famille et les peuples autochtones de la région (p. ex., activités axées sur la terre qui renforcent les enseignements culturels)
- Compréhension (et compassion) à l'endroit des effets intergénérationnels des pensionnats et de la colonisation sur les enfants et les jeunes autochtones et leurs familles
- Acceptation du caractère sacré de la relation existant entre vous et l'enfant/le jeune/la famille et des effets qu'elle aura pendant de nombreuses années

Guérison, spiritualité et résolution fondée sur la culture (p. ex., cercles de la parole, conférences familiales, lieux sûrs)

Aspect émotionnel

- Présence de l'humour respectueux comme un moyen d'établir des liens et d'assurer l'intégration homogène des éléments formels et informels de la relation
- Partenariats avec des parents/tuteurs et les communautés dans le but de planifier des activités ensemble (p. ex., programme régulier, événements spéciaux)
- Célébrations soulignant les jalons atteints dans la vie de l'enfant ou du jeune (p. ex., achèvement d'un processus, cérémonies d'initiation traditionnelles, anniversaires de naissance)
- Récit de l'histoire de la vie de l'éducateur en tant que moyen de se rapprocher de l'enfant et de sa famille (p. ex., famille, animaux de compagnie, passe-temps, souvenirs importants)

Guérison, spiritualité et résolution fondée sur la culture (p. ex., cercles de la parole, conférences familiales, lieux sûrs)

Aspect intellectuel

- Livres, vidéos et imprimés inclus dans le processus pour faire entendre la voix des Autochtones
- Visites continues (officielles et officieuses) auprès des enfants/jeunes/familles autochtones concernant les avantages et les possibilités d'amélioration du processus
- Stratégies de communication aux rencontres comprenant des activités pratiques, des minileçons et des périodes de réflexion
- Invitation à faire preuve de curiosité et à s'interroger en offrant du temps de qualité et des expériences diverses à l'enfant/au jeune/à la famille

Examen des immeubles, des espaces et du matériel pour l'inclusion des Autochtones

Aspect physique

- Espaces dotés de matériel, d'affiches, de messages et de symboles conformes à la langue/culture d'origine des enfants, des jeunes et des familles (même s'ils ne parlent pas parfaitement la langue)
- Les repas et collations fournis au cours des rencontres tiendront compte des problèmes touchant la sécurité alimentaire
- Les notes et les communications envoyées aux familles doivent être accessibles et inclure la langue d'origine des familles (p. ex., salutations de base dans l'introduction)
- Reconnaissance traditionnelle des territoires autochtones au début de toute procédure judiciaire

Sources par ordre de mention

- Statistiques sur les Autochtones
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>
- De l'autre côté de la porte <http://www.oacas.org/wp-content/uploads/2015/11/1214-Other-Side-of-the-Door-Fr-FINAL.pdf>
- A child becomes strong <https://www.beststart.org/cgi-bin/commerce.cgi?preadd=action&key=K12-A>
- Chaque enfant a un don à partager
http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/brief_2_indigenous_fr.pdf